



N°51

# Le journal de Bras

Avril, mai, juin 2022

www.mairie-bras.fr

## Villes et Villages Fleuris



CADRE DE VIE  
p. 4 à 7

JEUNESSE  
p. 10 à 14

TRAVAUX  
p. 15 à 18

## DONS EN SOUTIEN À L'UKRAINE

Grâce aux généreux dons des Brassois, 2 camions ont été remplis de matériels à destination du peuple Ukrainien. Duvets, oreillers, couvertures, conserves, produits d'hygiène, couches, et diverses denrées ont été collectés...

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant apporté soutien et solidarité aux Ukrainiens, et l'association Les Rives du Cauron qui a fait un généreux don de 700 €.



## ACTE CIVIL

### NAISSANCES



■ Nao, Élizio, Enaël ARMANDO né le 23 novembre 2021 de Christophe ARMANDO et Maria PRUNIER ■ Lyn AJIMI née le 26 décembre 2021 de Najeh AJIMI et Inès BOUGUERRA ■ Maïlo, Raymond, Lucien GRIMAUD le 1<sup>er</sup> janvier 2022 de Loris GRIMAUD et Maéva SOTUCA ■ Lana FILOSA née le 08 janvier 2022 de Cédric FILOSA et Fanny BRUNELLE ■ Nino, Anthony, Éric, Luc GRABARCZYK né le 12 janvier 2022 de Dimitri GRABARCZYK et Lisa DURIEUX ■ Césaré, Henri, Othman COPPOLA né le 26 janvier 2022 d'Arnaud COPPOLA et Élodie ARIENZO ■ Élouan, Yves, Xavier JÉZÉQUEL né le 17 février 2022 de David JÉZÉQUEL et Morgane BARBIER ■ Louise, Marguerite, Marie BAUTISTA née le 08 mars 2022 de Gaëtan BAUTISTA et Pauline DIANOUX

### MARIAGES



### DÉCÈS




■ ROBERT Adèle née PAVAN le 22 novembre 2021 ■ IOOST Maryse née SBRIGLIO le 29 novembre 2021 ■ GIORDAN Jean-Marie le 30 décembre 2021 ■ GARNIER René le 21 janvier 2022 ■ AUBERT Raymond le 07 février 2022 ■ GARNIER Danielle née LE GOURRIEREC le 26 février 2022 ■ BEOLETTO Huguette le 1<sup>er</sup> mars 2022 ■ LONIEWSKI Michel le 04 mars 2022

"Le Journal de Bras", journal municipal trimestriel n° 51 édité par la commune de Bras à 1 500 exemplaires.

Directeur de la publication : Franck PERO

Rédacteur en chef : Séverine VINCENTEAU

Conception : service communication

Impression : CMA Pub, 83470 Saint-Maximin 

Ont participé à ce numéro :

Franck PERO, Séverine VINCENTEAU, Jérémy MESSAOUDI, Camille FLEURY, Nicolas ROBIN, Pauline PEYBERNÈS – SIVED, Didier DEBARGE – Viet Vu Dao, André SANterne, Martine SANterne, Denis ARNOUX, Françoise FELICES, Lydie CAMPAGNET – AAPPMA, Alfred DUCHI, Stéphanie POLLIZZI DECENVIRALE, Emilie TURZAN, Ingrid DUPUIS, Armelle LEGER, Jean- Pierre ROSNER - FEP-, Mylène BEYAERT, Anne COUPLEZ, les agents des services municipaux

Crédits photos et illustrations : Franck PERO, Séverine VINCENTEAU, Jean-Pierre RIVIER, les associations brassoises, CRTCG, Jean-Marc MAGNIN

## FORMATION HANDICAP

La commune, dans sa démarche d'inclusion et du respect des différences, offre des formations en partenariat avec la CAF du VAR, afin de pouvoir accueillir les enfants porteurs de handicap au sein de ses structures.

L'ensemble du personnel école et centre de loisirs a pu bénéficier d'une formation sur l'accueil des enfants porteurs de handicap.

Il reste encore deux modules spécifiques à réaliser pour terminer cette formation sur l'année scolaire en cours :

- \* troubles auditifs et visuels
- \* troubles du spectre autistique



***"Ces 2 premiers jours nous ont permis de mieux appréhender le handicap. Nous avons trouvé cette formation très enrichissante et très utile".***

## APPEL À CANDIDATURES CONSEIL DES SAGES

***Vous avez plus de 55 ans, vous êtes retraité ou pré-retraité, vous voulez participer à la vie de votre village : rejoignez le Conseil Des Sages !***

Le CDS a un rôle de réflexion sur des dossiers proposés par les membres ou les élus dans un but d'intérêt général.

Conditions pour postuler :

- Être âgé de plus de 55 ans
- Être retraité ou pré-retraité
- Habiter ou payer ses impôts à Bras.

Si vous avez envie de vous investir dans la vie de votre village et partager votre "sagesse", veuillez adresser votre candidature et votre lettre de motivation à la Mairie de Bras.

## ÉDITO



Chères Brassoises, Chers Brassois,

Comme vous pouvez le voir, le journal de Bras s'étoffe encore avec 32 pages, au fil des actualités du village.

Notre commune a la chance de pouvoir compter sur une richesse, une diversité et sur un investissement important de nos acteurs locaux, de nos associations, de nos agents municipaux et de nos élus. Le journal de Bras est l'occasion de les mettre à l'honneur et partager avec vous tout le travail accompli.

Bras peut également compter sur la générosité de ses administrés. J'ai pu une nouvelle fois le constater lors de la collecte au profit de l'Ukraine. Vous avez répondu présent et je vous en remercie.

Notre village rayonne nationalement avec l'obtention de la 1<sup>ère</sup> fleur du Label villes et villages fleuris. Une récompense de plusieurs années d'investissement afin d'améliorer le cadre de vie de notre Commune.

Je tiens à remercier personnellement le personnel du service technique qui a su faire aboutir ce projet. L'ambition du bien vivre à Bras est partagée et maintenant reconnue au-delà de notre territoire. À nous de le préserver, de l'améliorer et demain obtenir quelques fleurs de plus.

Bonne lecture !

*Franck Pero*

## LES MARCHÉS DE BRAS

### FÊTE DU PRINTEMPS

Cette année, la Fête du Printemps fera son grand retour après 2 ans d'interruption ! **Dimanche 1<sup>er</sup> mai**, retrouvez le traditionnel vide greniers (inscriptions à : [police@mairie-bras.fr](mailto:police@mairie-bras.fr)), un immense troc aux plants et graines, l'exposition de peintures du FEP...

Une belle journée de convivialité se prépare pour fêter le Printemps.



### MARCHÉ D'ÉTÉ

Le marché d'été sera organisé le **samedi 16 juillet en nocturne**. La formule avait bien fonctionné l'année dernière et nous sommes sûrs qu'il en sera de même pour cette nouvelle édition.



**Vous souhaitez exposer lors des marchés de la commune ?**  
Contactez Jérémy MESSAOUDI à [jmessaoudi@mairie-bras.fr](mailto:jmessaoudi@mairie-bras.fr)

### RETOUR SUR... LE MARCHÉ DE NOËL

Pour cette édition 2021 du marché de Noël, la météo était au beau fixe et surtout les Brassois et les Brassoises ont répondu présent à cet événement. Plus de 30 stands avaient pris possession de notre place du village et de la partie basse de la rue Jean Jaurès.

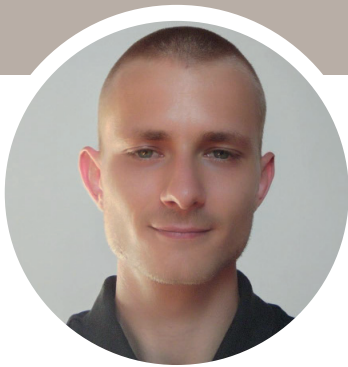
Il y en avait pour tous les goûts, qu'il s'agisse d'objets de décoration, de gastronomie, ou encore de bijoux...

Nous avons également mis en place des activités pour nos plus jeunes Brassois avec des ateliers de créations et d'animations.

Sans oublier la présence du Père Noël, qui a déambulé au sein de notre marché de Noël, en calèche et à pied, en distribuant des friandises. Le père Noël s'est également pris au jeu des photos sur son magnifique siège.

Nous remercions tous les commerçants, associations, services municipaux et bénévoles pour l'organisation de cette journée, qui a été un grand succès.





## CONSEILLER NUMERIQUE

### RETOUR SUR MON EXPÉRIENCE APRÈS QUELQUES MOIS EN POSTE

Ayant entamé ma mission de Conseiller numérique pour la commune de Bras en novembre dernier, j'ai eu le plaisir d'accompagner un nombre croissant d'administrés dans leurs usages du numérique.

Dans un premier temps, après avoir communiqué mes missions et mes horaires à la population, j'ai pu observer qu'un groupe d'élèves très motivés et dynamiques revenait de façon régulière. Cela m'a permis de nouer un lien avec ce public curieux d'apprendre et de se former aux outils numériques dans l'optique d'établir un suivi de l'évolution de chacun. Ces entretiens individuels ou collectifs répétés m'ont également permis de connaître les besoins et les peurs les plus récurrents et de cerner les thématiques qui intéressent le plus mes apprenants.

C'est donc tout naturellement qu'ont eu lieu à partir du mois de janvier les premiers ateliers numériques dont les thèmes étaient les suivants :

- La sécurité en ligne
- Créer et gérer une boîte mail
- Les démarches administratives

J'ai eu l'opportunité, au fil des mois, d'aller à la rencontre des Brassois et autres acteurs de la vie du village afin de créer du lien et de plébisciter mes missions en tant que conseiller numérique. D'abord en allant à la rencontre des membres de l'association Les Rives du Caoron lors d'un loto organisé à la Salle des Fêtes puis en participant à la distribution des Colis aux Aînés à l'occasion de la Chandeleur. J'ai apprécié ces moments d'échange et de partage enrichissants qui m'ont permis de continuer à promouvoir la nécessité de se former aux nouvelles technologies dans un monde de plus en plus orienté vers le numérique.

*J'adresse de chaleureux remerciements aux Brassois et la mairie de Bras pour leur accueil et leur bienveillance. J'ai hâte de continuer à œuvrer pour que le numérique soit un facteur d'épanouissement et d'inclusion dans la vie quotidienne."*



## RETOUR SUR LA MODIFICATION N°3 DE DROIT COMMUN DU PLAN LOCAL D'URBANISME

**L**e PLU fraîchement modifié vient d'être approuvé au terme de la consultation publique. Même si cette démarche est longue et demande beaucoup de travail, il était nécessaire de faire évoluer notre document d'urbanisme afin de l'adapter aux besoins actuels et futur de la commune. Le PLU se doit d'évoluer avec son temps.

**Cette démarche volontariste de la commune a permis de répondre à plusieurs objectifs :**

### ► **La volonté d'ouvrir à l'urbanisation la zone du quartier de Roulète (2,4 ha)**

En effet, cette réserve foncière qui appartient désormais à la commune va nous permettre d'étendre le village dans sa continuité urbaine et ainsi l'adapter aux besoins qui se font de plus en plus pressants.

L'urbanisation de cette zone apportera une réponse aux besoins de résidence service seniors sur notre village afin de permettre à nos anciens de rester plus longtemps à Bras.

Nous pourrons également répondre à la demande constante de locaux pour des nouveaux commerces et pour l'installation de nouveaux acteurs de santé.

Enfin face à l'envolée des prix de l'immobilier il nous permettra également de répondre à la demande de

logements pour des primo-accédants.

Bien évidemment le projet esquissé se veut vertueux et le moins consommateur d'espace possible avec la préservation de notre environnement.

Toute notre attention s'est portée sur les points importants tels que le stationnement (souterrain / aérien) et son intégration paysagère, la hauteur des futures constructions (des hauteurs différenciées sont proposées pour créer une harmonie et rythme urbain sans jamais dépasser un niveau R+2), la préservation des espaces verts (espaces publics et espaces de jardins).

La commune entend conserver la maîtrise de ce projet de grande envergure.

### ► **Supprimer la zone AUa des Routes et la reclasser en zone N et U**

Le PLU de 2013 avait défini une zone AUa dont le devenir devait être réexaminé au terme de 9 ans fixé par la loi. C'est ainsi qu'il a été décidé que les parcelles en continuité de la zone urbaine et remplissant un certain nombre de critères (raccordement possible à l'assainissement collectif, absence d'impact le ruissellement du pluvial sur le bassin aval, pas de nécessité de nouveaux équipements) soient désormais en zone Uc.

Le reste de la zone AUa (soit 6,6 ha) est reclassé en zone N.

### ► **Assurer la gestion du pluvial sur la commune : compensation à l'imperméabilisation**

Les derniers évènements climatiques nous ont encore prouvé la nécessité de prendre en compte de manière très rigoureuse la gestion du pluvial à la fois dans l'enveloppe urbaine mais également sur les extérieurs du village. Ainsi les surfaces imperméabilisées doivent être compensées par la mise en œuvre d'un volume de rétention, proportionnel aux surfaces nouvellement imperméabilisées. En l'absence de schéma directeur du pluvial précisant les modalités de compensation, le ratio de compensation est de 100 litres par m<sup>2</sup> imperméabilisé, correspondant à la doctrine MISEN du Var (et sera donc évolutif).



## APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE TRAVAIL, BRAS EST RÉCOMPENSÉ PAR LA 1<sup>ÈRE</sup> FLEUR DU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURI

**C**e label ne récompense pas uniquement le fleurissement mais tout le cadre de vie de notre commune comme l'harmonie de notre mobilier urbain, la qualité de nos espaces de vie, la propreté et bien entendu la qualité et la diversité de notre fleurissement.

Cette récompense est le fruit d'un travail long et minutieux des élus et du service technique qui se sont impliqués pleinement dans ce projet d'embellissement du centre village.

Nous tenons à les féliciter pour leur travail, leur engagement quotidien pour que Bras soit un village où il fait bon vivre.

Nos remerciements vont également au service administratif qui s'est mobilisé pour les appels à candidature et le montage du dossier.

Cela souligne un travail d'équipe rigoureux, dynamique et une volonté commune : porter le bien vivre à Bras.

## AIDES COMMUNALES POUR LES SÉJOURS

**Nous sommes heureux et fiers d'avoir une population dynamique et pleine de projets. Grâce à l'implication de nos associations, des voyages et séjours sont proposés à leurs adhérents.**

**Afin d'accompagner financièrement ces "vacances", le conseil municipal a voté à l'unanimité des aides dont le budget annuel est fixé à 5 000 € pour les jeunes et 5 000 € pour nos aînés.**

Pour tout renseignement, s'adresser à l'accueil de la mairie.

### Pour les jeunes :

- Séjour de 3 jours et plus
- Être âgé de 4 à 18 ans
- Résidant ou domicilié sur la commune
- Un séjour par enfant et par an
- Pourcentage de prise en charge selon le quotient familial

### Pour les séniors :

- Séjour de 3 jours et plus
- Proposé par les associations brassaises (Les Rives du Cauron et la FEP)
- Être âgé de 60 ans et plus
- Résidant ou domicilié sur la commune
- Un séjour par personne et par an
- Pourcentage de prise en charge selon le quotient familial ou le revenu fiscal de référence.

## COLIS DES AÎNÉS

Les bénévoles du conseil d'administration du CCAS ont su se retrousser les manches pour confectionner de beaux colis pour nos aînés.

La distribution, sur 3 jours, s'est bien passée avec 173 colis distribués cette année.

Les bénéficiaires ont chaleureusement remercié la municipalité pour ce présent. Néanmoins, nombreux de nos aînés se languissent de revivre le repas de la Chandeleur afin de pouvoir danser et vivre un moment de partage.

Le colis était composé de saucisson (Félix), terrine (La domalé), chocolat (Utile), vin (Cave de Brignoles), miel (Souef), navettes (Collège de Barjols – élèves SEGPA) et pour les couples il y avait de l'huile d'olive (Beaudisson), sac et magazine offerts par le département du Var.





## À MON RYTHME

### PLUSIEURS TEMOIGNAGES



**Retour de Denis, référant  
Maison Sport Santé UFO3S /  
Enseignant APA / diététicien  
nutritionniste - UFOLEP du Var :**

Voici maintenant quelques semaines que les séances d'Activités Physiques Adaptées et de Sophrologie du dispositif À Mon Rythme se mettent en place au Pôle Social et Culturel de la commune de Bras.

L'espace de travail est très accueillant et chaleureux. Le contact avec les participants est facilité par le merveilleux cadre dans lequel nous intervenons. Merci encore à tous pour l'intérêt que vous portez au projet.

**Retour de Françoise après sa  
découverte de la sophrologie**

Assis sur nos chaises, les yeux fermés, Sabine la sophrologue nous apprend grâce à des exercices de respiration et de relaxation à mettre de la distance avec nos tensions.

Le bénéfice est à portée de main, moment de calme et de sérénité. Les exercices peuvent ensuite se pratiquer seul, chez soi.

**Retour d'André et Martine**

Déjà, après quatre séances de travail, quatre « S » viennent à l'esprit pour exprimer notre ressenti

par rapport aux objectifs de l'UFO 3 S : Simplicité, Stimulation, Sécurisation, Socialisation.

**Simplicité** : l'approche par une pédagogie parfaitement adaptée à l'adulte en reprise d'activité et dans une tenue vestimentaire sans complexité, favorise l'aspect détendu d'une approche plus contraignante du sport compétitif. Pas d'effets de mode.

**Stimulation** : par des exercices physiques toujours en relation avec la mémorisation et l'attention. Conjugaison du geste utile et réfléchi, l'éveil des fonctions neuro-motrices est omni présent avec la prise de conscience de ses propres capacités et encore de ses possibilités.

**Sécurisation** : par une gestuelle parfaitement adaptée en intensité et en rythme pour un public en quête de bien se sentir sans recherche de dépasser constamment ses limites. La seule performance admise est d'agir

dans la continuité des efforts sur soi même.

**Socialisation** : avec le souci constant « d'échanger avec des partenaires » dans des situations ludiques ou techniques. C'est aussi une occasion de tisser un réseau de connaissances en complément des "activités associatives et festivités" proposées par ailleurs.

En conclusion, il nous tarde de continuer les séances, pour encore mieux en apprécier les effets.

Mais déjà un grand bravo et merci à tous ceux qui ont ce souci de rendre la vie encore plus agréable dans notre belle commune de Bras.

PS : En attendant le bilan final, félicitations à notre formateur Denis pour sa technicité, sa pédagogie, son relationnel avec chaque membre du groupe.





## ÊTRE ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE À BRAS

**Votre enfant est unique et vous vous demandez peut-être quel mode de garde vous allez choisir. Pourquoi ne pas le confier à une assistante maternelle agréée ?**

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance.

- Nous obtenons notre agrément auprès du conseil départemental et nous suivons une formation solide et diversifiée.
- Nous sommes en relation constante avec une référente de la Protection Maternelle et Infantile qui nous rend visite régulièrement afin de soutenir notre aptitude à pratiquer le métier et vérifier que le logement qui accueille les bébés est complètement sécurisé.
- Nous devons renouveler notre agrément tous les 5 ans et pouvons suivre des formations tout au long de notre carrière afin d'améliorer l'accueil du jeune enfant. Il peut par exemple s'agir de modules sur la psychologie de l'enfant, sur les soins et l'hygiène, sur la méthode Montessori ou encore une formation de secourisme...

L'assistante maternelle a donc toutes les connaissances nécessaires au développement harmonieux du petit enfant.

Notre rôle est d'assurer l'éveil, le développement et le bien-être de l'enfant.

Nous participons à sa socialisation. Tout ceci dans des lieux sécurisés et un cadre familial.

C'est donc un accueil personnalisé à la maison qui respecte le rythme, les spécificités et les différences de chaque enfant accueilli.

Nous établissons une relation de confiance avec les parents. Les échanges avec ces derniers sont donc très importants afin d'accompagner au mieux leur enfant dans les 1<sup>ères</sup> années de sa vie.

À la différence d'autres modes de garde, il n'est pas rare de voir évoluer cette relation en une certaine "amitié" durable bien après l'accueil de l'enfant. Le lien est donc conservé.

Les qualités requises pour une assistante maternelle sont la patience, la douceur et l'empathie.

Le caractère familial de ce mode de garde crée un attachement certain avec le bébé que l'on voit grandir et évoluer.

## À quoi ressemble la journée chez "nounou" ?

Que pouvons-nous proposer aux enfants que nous accueillons ?

- Des activités à domicile adaptées à l'âge de chacun. Nous chantons des chansons, racontons des histoires, faisons du dessin, de la peinture, de la pâte à modeler, des puzzles... Nous organisons des ateliers pâtisserie, jardinage ou motricité.
- Les enfants ont également des moments de jeux libres en intérieur ou extérieur...
- Des promenades quasi quotidiennes à la découverte de la nature et au gré des saisons. Nous avons la chance d'habiter un village à la campagne et d'avoir un accès direct à ce qu'elle peut nous donner (ramassage de feuilles mortes à l'automne, découverte des bourgeons, des fleurs et des insectes au printemps, rencontre avec les moutons à certaines périodes de l'année etc ...)
- Des sorties à la médiathèque ou des moments de lecture sont octroyés par les nounous ou par Harmonie (bibliothécaire). C'est également un lieu où l'on organise parfois des activités créatives et des jeux. L'ambiance y est calme et apaisante.
- Des sorties au parc, aux Candouliers, à l'espace jeu dans la cour de la mairie ou encore à l'espace jeu et au skate-park près du stade municipal.
- Parfois, nous organisons des pique-niques aux Candouliers ou au Tombereau. Ce sont des moments très appréciés des petits !
- Pour les nounous qui le souhaitent, des temps collectifs sont organisés au RAM (relais d'assistantes maternelles) dans un cadre ludique et sécurisé. C'est Armelle (éducatrice jeune enfant) qui nous accueille au sein d'une animation tous les jeudis matin (voir article page suivante).
- Des sorties occasionnelles hors de Bras peuvent également être organisées avec l'accord des parents (fermes pédagogiques, zoos, marchés...).

## Qui pouvons-nous accueillir ?

Tous les enfants de 0 à 3 ans ainsi que des enfants scolarisés pour un accueil périscolaire.

Un enfant porteur de handicap a également totalement sa place chez une assistante maternelle. Les horaires sont flexibles et certaines professionnelles accueillent également le week-end ou la nuit.

Les parents peuvent bénéficier d'aides financières quand ils emploient une assistante maternelle.

Il y a l'aide de la CAF (le CMG : complément de libre choix du mode de garde) ainsi qu'un crédit d'impôt pour l'emploi d'une nounou.

*Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger sur notre magnifique métier...*



**Pour connaître la liste et les coordonnées des assistantes maternelles agréées de Bras, renseignez-vous auprès de :**

- La mairie de Bras. Tél : 04 94 37 23 40
- La Maison (RAM) de Saint-Maximin la Sainte Baume qui connaît les disponibilités de chacune d'entre nous. Tél : 04 98 05 04 70
- La PMI de Brignoles. Tél : 04 83 95 36 09
- Le site internet monenfant.fr

## UN TEMPS D'ANIMATION AU SEIN DU RELAIS PETITE ENFANCE DE BRAS, C'EST QUOI ?



Une matinée par semaine, une animatrice du relais petite enfance de la "Maison de l'enfance Francis Barrau" propose, dans une salle aménagée et dédiée à l'accueil des assistantes maternelles, des temps contribuant à la professionnalisation de l'accueil individuel et permettant aux professionnels de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. Cet espace est accolé à la crèche favorisant le partage de projets.

Tout au long de l'année, l'animatrice propose des ateliers d'éveil divers aux enfants accueillis sur une thématique, ce fil conducteur assure la cohérence des ateliers. Les assistantes maternelles sont elles aussi invitées à proposer et animer des activités qui viendront enrichir les échanges et valoriser leur profession.

Cette année l'accent sera porté sur l'intérêt pour "l'art et la petite enfance". En l'occurrence, un projet autour de la web série "L'expo idéale", impulsée par l'auteur de livres jeunesse Hervé Tullet, sera notre moteur principal. Guidés par les étapes créatives, mises en images via le média livre écrit et dessiné par l'auteur jeunesse, les petits et plus grands mettent en mouvements et en formes les créations.

L'objectif final sera une exposition des œuvres proposées aux familles des enfants accueillis, mais aussi une ouverture tout public, au sein d'une salle municipale (Médiathèque, salle des fêtes...). Nous vous y attendrons nombreux et avec grand plaisir.

Le relais petite enfance est un lieu d'informations, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistantes maternelles.



Pour tout renseignement et inscription quelque soit le mode d'accueil, vous pouvez contacter le Relais Accueil Petite Enfance :

Relais Assistantes Maternelles "Leï Gardarelle"

Tél : 04 98 05 04 70 / 06 31 44 10 70

Email : ramleigardarelle@orange.fr

Adresse : "La Maison de l'Enfance Francis Barrau"

Espace Daumas

1 place de Lattre de Tassigny

83470 Saint-Maximin La Sainte-Baume.

## LA CHANDELEUR AU CENTRE DE LOISIRS



**D**epuis début janvier et jusqu'à la veille des vacances scolaires, les enfants de l'accueil de loisirs ont participé à la réalisation d'un goûter festif sur le thème de la Chandeleur. Création de décorations, de déguisements, recherches sur ce thème ont rythmé les mercredis.

Le jour J, ils se sont répartis les différentes tâches : courses pour une partie des plus grands pendant que les autres décoraient la salle.

Les maternelles ont cuisiné la pâte à crêpes et un dernier groupe d'élémentaire s'est chargé de la cuisson.



**Pensez dès à présent à inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs pour les vacances d'été ! (Via le portail famille)**

## OPÉRATION "BOURSE AU PERMIS"

**Explication sur cette initiative qui permet aux jeunes de voir leur permis en grande partie financé par la commune, en échange d'heures d'activité citoyenne\*.**

### CONDITIONS :

- Les candidats doivent être âgés d'au moins 17 ans et au plus 24 ans
- Ce dispositif est une aide dans le cadre d'un projet d'insertion, professionnel ou d'étude nécessitant l'obtention du permis de conduire
- Effectuer en contrepartie 70 h dans une activité bénévole à caractère citoyen, culturel, éducatif, humanitaire ou social, d'intérêt général au sein des services municipaux ou du tissu associatif de la commune.

### PRISE EN CHARGE :

La commune contribue à une prise en charge à hauteur de 800 €. Le candidat aura à sa charge le solde selon les tarifs pratiqués par l'auto-école.

### DÉROULEMENT :

Le candidat devra réaliser ses 70h d'activité citoyenne avant inscription à l'auto-école.



\*70h d'activité citoyenne en échange d'une prise en charge de ton permis de conduire (à hauteur de 800 €)

**Pour toute information complémentaire ou inscription, se signaler auprès du secrétariat de la mairie : 04 94 37 23 40 ou [secretariat@mairie-bras.fr](mailto:secretariat@mairie-bras.fr)**



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES À L'ÉCOLE DE BRAS

## BRAS

# « Le projet numérique » équipe les classes de l'école

Lundi soir, après la sonnerie, les professeurs ont été réunis pour découvrir le matériel informatique acquis par la commune dans le cadre du projet numérique entamé il y a trois ans. Après des vidéos projecteurs interactifs dans chaque classe élémentaire et des vidéos projecteurs dans chaque salle de maternelle, les enseignants et le directeur Jean-Pierre Carles ont réceptionné deux chariots, l'un de vingt-quatre ordinateurs portables équipés des logiciels demandés et l'autre de quatorze tablettes. Les enseignants choisiront ultérieurement les applications



Dans le chariot, les machines se rechargent au besoin. (Photo B.G.-C)

à y installer, l'entreprise locale se chargera de la maintenance pendant les prochaines vacances scolaires. Pour compléter cet apport, des casques et souris ont également été livrés.

### Un outil pour aller plus loin

Dès à présent, les professeurs imaginent leurs futures utilisations : production de traces écrites imprimables, recherches pour

étayer le travail, jeux éducatifs dès le plus jeune âge, distinction des écoliers grâce à des outils numériques spécifiquement pour approfondir un exercice mal acquis. Les parents des 245 écoliers vont également bénéficier d'une interface numérique afin de communiquer avec les enseignants. Grâce à la candidature de la mairie à l'appel à projet dit « projet numérique », retenue par les services de l'État, cette dépense d'une valeur totale de a été subventionnée à hauteur de 70 % du matériel, 50 % des logiciels.

B. G.-C.



Les travaux de la phase 1 du réaménagement du centre-village ont débuté en janvier de cette année.

Ces travaux d'envergure avancent à un rythme important et à ce jour, le planning prévisionnel est respecté. **Nous en profitons pour vous rappeler que la réglementation de la déviation en place doit être strictement respectée. En effet, nous constatons trop souvent des vitesses excessives et quelques camions qui ne respectent pas la limitation de tonnage.**

Sachez que des contrôles de vitesse sont mis en place ainsi qu'une verbalisation systématique du non-respect du tonnage. Nous comptons sur vous et votre civisme.

*Il a été découvert, dans le cadre des travaux, l'ancien canal du Moulin dans la rue Henri Fabre.*

*À une profondeur de 3 m sous la voirie, ce canal prenait sa source dans les Gours Bénis. Après la rue Henri Fabre, il se poursuivait dans la rue Aristide Briand puis passait sous le bâti pour rejoindre le Cauron.*

*Suite à un désordre important sur l'ouvrage, ce canal a été abandonné et comblé puis remplacé par le canal existant en passant par les jardins.*



**Une information travaux est diffusée régulièrement. Si vous voulez la recevoir, inscrivez-vous à [secretariat@mairie-bras.fr](mailto:secretariat@mairie-bras.fr)**



Travaux centre-village - Avancement de la phase 1







Travaux centre-village - Avancement de la phase 1



## CIMETIÈRE

Les travaux ont duré 10 jours et ont été effectués par une entreprise spécialisée disposant des agréments obligatoires pour ce type d'intervention : Finalys Environnement. La commune a repris 29 concessions (17 caveaux et 12 pleines terres) après une procédure de plusieurs années.

### Les reprises de "pleine terre" :

Elles font suite au non renouvellement après 2 ans de la date échue malgré les relances par courrier aux familles et affichages sur les lieux (Nous étions souvent à + 10 ans de la date d'échéance).

### La reprise des caveaux :

Nous sommes dans une procédure de reprise de concession perpétuelle en état d'abandon. Trois critères doivent être respectés :

- Monument âgé de plus de 30 ans,
- Pas d'inhumation de moins de 10 ans,
- Monument non entretenu. Nous veillons au non fleurissement de la tombe par exemple.

Les défunts ont été placés dans des reliquaires (identifiés) et déposés à l'ossuaire du cimetière dans le plus grand respect.

Nous avons complété ces travaux par un embellissement des allées piétonnes où plus de 12 tonnes de gravier ont été mis en place.



## RÉHABILITATION DU SITE DU TOMBÉREAU

Le site du tombereau se refait une beauté !  
Les travaux sont réalisés en partenariat avec le Département du Var.

### Sur l'Espace Naturel Sensible (haut de la restanque, appartenant au Département) :

- La circulation sera interdite afin de préserver la biodiversité
- Les restanques vont être restaurées et deux escaliers vont être créés.
- Des aires de pique-nique seront aménagées.

### Sur l'espace municipal du Tombereau :

- Un espace de stationnement délimité va voir le jour
- La circulation sera interdite afin de sécuriser l'espace détente
- Des aires de pique-nique vont également être créées.



## COMPOST



### ATELIER TOUS AU COMPOST

**Samedi 9  
avril  
de 10h à  
12h.**

**Rdv devant  
le Pôle  
Cultuel et  
Social.**

**Entrée libre.**

**J**'habite dans le centre du village dans un appartement, je n'ai pas de jardin mais je ne voulais pas renoncer à faire du compost.

Alors, depuis la création du site de compostage partagé en face du pôle culturel et social, partenariat entre la mairie et le SIVED, j'apporte régulièrement mon seau plein d'épluchures.

Une fois par semaine plus ou moins, pour 3 personnes : c'est pratique, c'est sur le chemin de l'école quand j'accompagne ma fille. Bon, de temps en temps, si mon seau est plein à craquer et lourd je l'apporte en voiture.

Ma poubelle grise a sacrément diminué de taille et c'est une vraie satisfaction de voir se transformer mes déchets en terreau pour les jardins du village. Quand le composteur est plein on organise le transvasement de la matière dans le second bac, et là il y a plein de choses à observer pour grands et petits, notamment les cétoines, ces grosses larves blanches, qui ont un rôle essentiel dans le processus

de compostage. Un moment convivial et sportif ! Et oui, ça demande un bon petit coup de pelle !

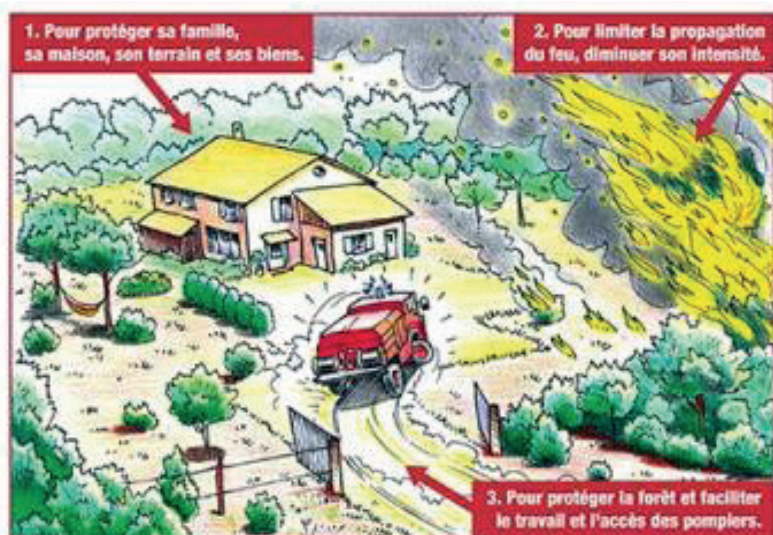
J'avoue, de temps en temps je suis un peu énervée quand certaines personnes confondent le bac de broyat (les copeaux de bois secs qu'on ajoute dans le bac d'apport quand on dépose son compost) avec la déchetterie pour les déchets verts ou le bac d'apport avec une poubelle, mais je me dis aussi qu'il y a plein de personnes qui jouent aussi le jeu.

C'est top de se dire que tous ces déchets ne sont pas à traiter, contribuent à limiter l'augmentation de notre taxe d'ordures ménagères et qu'en plus produisent du terreau, un début d'abondance ! Si vous n'avez pas la possibilité de faire du compost chez vous, je vous invite vraiment à rejoindre le mouvement. Il suffit de vous inscrire en mairie, et on vous remettra un bioseau pour transporter vos biodéchets

# COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS

## OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

### ■ POURQUOI DÉBROUSSAILER ?



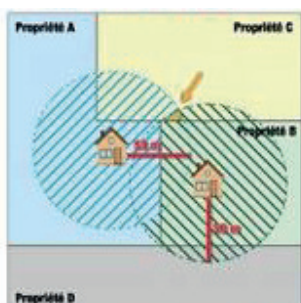
### ■ DÉBROUSSAILER, C'EST :

- S'auto-protéger
- Anticiper la venue du feu
- Respecter la loi et ne pas s'exposer à des sanctions pénales.

### ■ OÙ DÉBROUSSAILER ?

Les zones à débroussailler sont différentes selon le classement au PLU de votre terrain et ceux de vos voisins.

#### HORS ZONE URBAINE

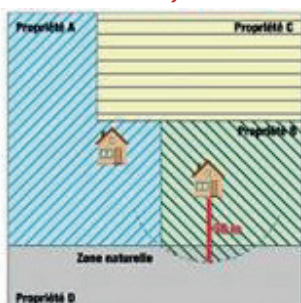


Débroussaillage réalisé par A = [diagonal lines]

Obligation de débroussailler autour de votre construction dans un rayon de **50 mètres\*\***, même si la zone à débroussailler est en partie chez le voisin.

Entre les constructions de A et de B, c'est celle de A qui est plus proche du terrain C. Donc A débroussaile la partie où les obligations de A et B se superposent chez C.

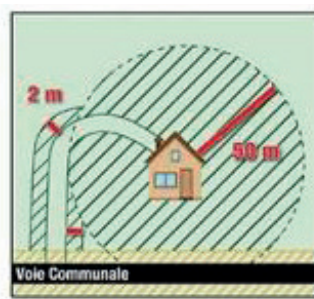
#### EN ZONE URBAINE, ZAC, LOTISSEMENT, CAMPING



Débroussaillage réalisé par B = [diagonal lines]

Votre propriété doit être débroussaillée dans son intégralité.

Si une zone naturelle est à moins de **50 mètres\*\*** de votre construction, vous devez débroussailler cette zone dans la limite d'un rayon de **50 mètres\*\*** autour de votre construction.



Débroussaillage réalisé par C = [horizontal lines]

Propriété  
Zone à débroussailler par le propriétaire  
Zone à débroussailler par la commune

Débroussaillage jusqu'à **50 mètres\*\*** autour de votre construction.

Débroussaillage jusqu'à **2 mètres\*\*** aux abords de la voie privée.

- La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200 m d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès.

Suis-je à moins de 200 m de la forêt ? Consultez le site [www.sigvar.org](http://www.sigvar.org)

- Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €. Suite à une mise en demeure restée sans effet, il s'expose à une amende de 30 €/m<sup>2</sup> non débroussaillé.

- Pour effectuer vos obligations légales de débroussaillage sur un terrain de votre voisin, il faut lui demander une autorisation par courrier recommandé en l'informant des travaux prévus (possibilité de connaître son identité en demandant à la mairie).

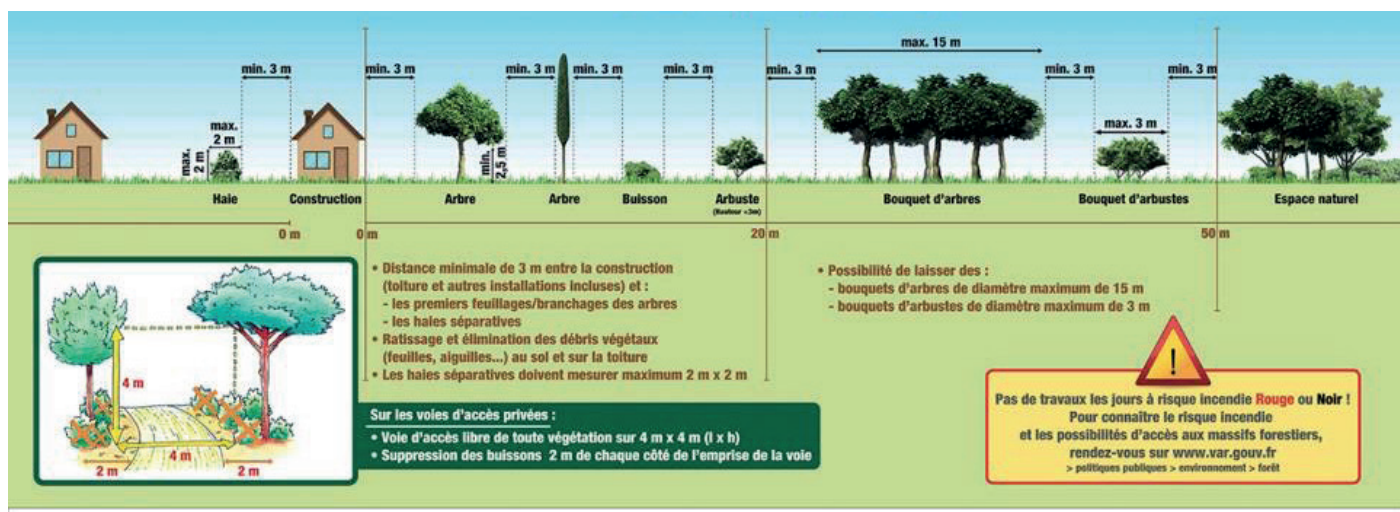
- Dans le cadre d'un lotissement, pensez à mutualiser les frais liés au débroussaillage obligatoire.

- La commune débroussaile 2 mètres de part et d'autre des voies communales même si cette obligation se superpose avec les obligations légales de débroussaillage des particuliers.

# COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS

## ■ COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

- Distance minimale de 3 m entre le feuillage / branchage de chaque arbre, arbuste ou buisson
- Élimination des arbres, arbustes et buissons morts ou malades
- Élimination des arbres, arbustes et buissons dominés par feuillage / branchage d'un autre arbre
- Élagage des branches des arbres sur 2,5 m.



## ■ RÈGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU

Interdiction en tout lieu et en tout temps de brûler les déchets verts (déchets de jardin, taille...)  
 Interdiction de jeter des objets en ignition (ex : mégots de cigarette) dans les bois, forêts, landes, maquis et garrigues.

	Règlementation à l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces											
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Porter ou allumer un feu	<b>INTERDIT</b>											
Fumer *	<b>TOLÉRÉ</b>											
Incinerer des végétaux coupés ou sur pied issus de : • Obligation Légale de Débroussaillage • Végétaux infestés par des organismes nuisibles • Travaux agricoles/forestiers	<b>POSSIBLE</b> si absence de vent sauf si épisode de pollution d'air **  Sur déclaration en mairie			<b>INTERDIT</b> sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général						<b>POSSIBLE</b> si vent inférieur à 40 km/h sauf si épisode de pollution d'air **		
Ecobuer (horticulteurs)	<b>TOLÉRÉ</b>											
Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	<b>POSSIBLE</b> si vent inférieur à 40 km/h sauf si épisode de pollution d'air **											

\* Uniquement en forêt (aucune restriction dans la zone des 200 m)

\*\* Pour connaître les données de pollution de l'air sur votre commune : [www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)

- Entre 8h et 16h30 par vent faible, éloigné des arbres.  
  
Ratissé sur 5 m - Foyer : 2 m
- Surveillance permanente avec moyen d'extinction.
- En fin d'opération : extinction totale du foyer par « noyage ».

# BALADE AU FIL DU TEMPS

## BRAS : FORTE IMPLANTATION DES TEMPLIERS (12<sup>ÈME</sup> ET 13<sup>ÈME</sup> SIÈCLE)

Au XII<sup>ème</sup> siècle de notre ère, l'Ordre des Templiers s'installe durablement et fortement sur le territoire de notre commune. La présence abondante de l'eau explique cet intérêt.

La commanderie s'implante à proximité de la rivière Cauron, à l'ouest du village actuel. Elle va vite prospérer grâce aux cultures et à l'élevage, essentiellement vin. C'est l'époque des Croisades et le ravitaillement est, pour beaucoup, assuré par les Templiers, via le port de Marseille. La commanderie de Bras est alors la 2<sup>ème</sup> plus importante de tout le territoire du Var, après celle de Villecroze. Elle rayonne sur tout l'Ouest et le Nord du département : Saint-Maximin, Brignoles, Châteauvert, Brue-Auriac, Montfort sur Argens, Le Val, La Roquebrussanne...

De nombreux paysans et bergers du village travaillent pour la commanderie. Les plaines du Cauron et de l'Argens sont totalement "assainies" et permettent de belles récoltes.

Au début du XIII<sup>ème</sup> siècle, en 1220, une chapelle est érigée : Notre Dame de Bethléem, un magnifique exemple d'église romane provençale (inscrite à l'Inventaire des Monuments Historiques depuis 1957). Longtemps menacée de disparition, elle a été complètement restaurée en 2001 et abrite une exposition très complète sur l'histoire de l'Ordre des Templiers, en Europe,

Chapelle Notre Dame de Bethléem



en France, en Provence et bien sûr dans le Var et à Bras. À cette époque, la cohabitation avec le curé du village est souvent "difficile", notamment pour la coordination et les prérogatives des offices religieux.

Les conflits sont souvent arbitrés par l'évêque de Fréjus : la célébration des baptêmes, mariages et sépultures se fait à l'église paroissiale.

L'oratoire des Templiers est réservé à leur strict usage et il n'est pas autorisé à avoir plus de deux cloches.

En 1312, l'Ordre des Templiers est dissout par le roi Philippe le Bel et les commanderies sont transférées à l'Ordre

de l'Hôpital de Saint-Jean. La commanderie de Bras est d'abord rattachée à celle d'Aix puis à celle de Marseille. Sa vocation caritative auprès des indigents et des lépreux réduit sa vocation économique.

Le quartier actuel, dit "de l'Hôpital" tient son nom de l'Ordre de Hospitaliers qui ont occupé ce lieu durant plusieurs siècles, avant que l'ordre de Malte ne le remplace. Outre la chapelle et le quartier dit "de l'Hôpital", plusieurs maisons conservent des éléments de cette époque (caves voûtées notamment, qui étaient autrefois dévolues à l'entrepôt des récoltes d'huile, de vin, ou de céréales). Une ancienne ferme templière demeure encore aujourd'hui sur le domaine du Peyrourier, joliment transformée en chambres d'hôtes. On peut noter que deux chemins dans ce secteur, portent les noms de "Grand Temple" et de "Petit Temple".



Ferme templière du Peyrourier

## LE SERVICE ADMINISTRATIF

**Le secrétariat de la mairie est le point d'accueil privilégié de la population. Il assure l'accès aux services publics et a pour mission d'orienter les administrés en fonction de leurs demandes. Il offre des services de proximité au quotidien pour répondre aux besoins des citoyens, résidents et personnes de passage sur le territoire communal.**

**Les agents agissent quotidiennement dans l'intérêt de la ville et des citoyens. Ils œuvrent chacun dans leur service au bon fonctionnement de la mairie.**



### Le secrétariat / Accueil

Premier contact avec le public, il assure l'accueil et les relations avec les usagers. Il est multi-tâches : Etat-civil, élections, transports scolaires, inscriptions école, cantine, accueil de loisirs, gestion du cimetière, demandes de travaux,...

Un conseiller numérique est venu renforcer l'équipe pour sensibiliser aux enjeux du numérique et soutenir les administrés dans leurs usages quotidiens des nouvelles technologies.



### La comptabilité

Ce service constitue un rouage essentiel dans l'organisation et l'activité de la mairie. Il s'occupe du paiement des factures, du recouvrement des recettes, de la paye des agents communaux, gère les dépenses des différents services et documents du personnel.



### L'urbanisme

Il assure l'accompagnement des particuliers dans leur projet de construction ou modification de bâtiments, applique le droit du sol, instruit ou pré-instruit les demandes de permis de construire, déclaration de travaux, permis d'aménager, répond aux diverses demandes des administrés, notaires et autres sur le droit du sol.



### L'administration générale

La responsable a pour missions principales :

- De veiller à la mise en œuvre des politiques et décisions des élus,
- De collaborer à la préparation des décisions,
- D'assurer la gestion des ressources humaines.



**Une équipe à votre service pour vous permettre d'effectuer vos démarches administratives au plus près de chez vous. Elle est à votre disposition pour vous aider à régler toute question de la vie quotidienne, du lundi au vendredi de 8h à 12h et les mardis et jeudis de 15h à 18h.**

# RETOUR EN IMAGES

## LES BOUCLES CYCLISTES DU HAUT VAR 2022

Après avoir accueilli le 29 janvier dernier dans notre salle des fêtes, la présentation de la 19<sup>ème</sup> édition des Boucles du Haut Var, organisée par le Vélo Sport Hyérois, notre commune a eu le plaisir de clôturer cette manifestation, avec l'arrivée de la dernière journée aux Allées, le vendredi 18 février.

Aux vues de l'engouement des communes du Haut Var, les organisateurs ont décidé cette année de rajouter une 6<sup>ème</sup> journée à cette compétition.

Pour ce début de saison, à chaque journée, pas moins de 200 cyclistes élites se sont affrontés sur notre territoire, du dimanche 13 au vendredi 18 février 2022.

Chaque année, cette manifestation attire plus de 35 équipes élites (Françaises et Etrangères) avec leur staff, soit environ 400 personnes qui séjournent dans nos communes du Haut Var, activité économique non négligeable.

Cette belle épreuve cycliste a permis ce 18 février de mettre également à l'honneur un immense champion, le régional de l'étape, Monsieur Roger CHAUSSABEL qui ne compte pas moins de 3 Tours de France à son actif (1956, 1957 et 1958), et qui fêtait ses 90 printemps sur notre podium - merci champion !

Nous tenons à remercier, une fois de plus, les organisateurs pour nous avoir fait confiance et tous les bénévoles Brassoises et Brassoises car sans eux, rien ne serait possible.

Nous vous donnons rendez-vous, pour la prochaine manifestation cycliste à Bras, le samedi 6 août, lors de notre fête votive.







Les enfants s'installent au centre d'une grande tente. Les lumières s'éteignent et l'histoire commence. Les trois parois reçoivent alors les ombres et les personnages s'animent. Le spectacle se déroule tout autour des enfants, les immergeant dans un espace sensoriel (visuel et sonore) à 180°.

Le spectacle est rythmé par l'apparition et la disparition des animaux et par des changements de lumière qui déploient plusieurs tableaux poétiques autour d'eux.

Les 4 séances de ce théâtre d'ombres immersif ont ravi petits et grands qui ont pu profiter de ce moment poétique hors du temps.



## LA NUIT DE LA LECTURE

Soirée conviviale en toute intimité où le public a pu profiter :

- D'un Escape Game "Enigma Botanica : trouvez-vous la plante miracle ?",
- De lectures à deux voix,
- De jeux de société sur le thème "contes et histoires".



# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## ■ L'AAPPMA L'ARGENS

L'AAPPMA L'ARGENS existe depuis le 2 juillet 1947.



Depuis cette date l'association a pour mission de favoriser l'activité de la pêche sur ses cours d'eau ainsi que d'initier les plus jeunes par des journées découvertes, concours etc...

En 2021 elle comptait 394 membres. Mais en dehors de la mission de favoriser cette activité au sein de sa commune, la mission d'une AAPPMA (association pour la pêche et la protection du milieu aquatique) est beaucoup plus complexe au niveau écologique.

En lien avec la fédération du VAR, la DDTM (Direction Départementale du Territoire et de la Mer) et la mairie, sa mission à l'année est de veiller à la bonne qualité de l'eau, à l'état de ses rivières et fleuve (le haut Argens pour notre association), favoriser l'installation et le maintien de la faune et de la flore aquatique indispensable pour un bon équilibre

du biotope donc une bonne santé de nos eaux. Cette mission nécessite un investissement de ses bénévoles à l'année pour le nettoyage, et l'aménagement de la rivière, le contrôle de la qualité de l'eau et la surveillance de l'affaissement des berges.

### Bureau :

Président : CAMPAGNET Laurent  
Vice-président : MOREL Jean  
Trésorière : CAMPAGNET Lydie  
Secrétaire : LAPEYRE Fanny

### Membres du Conseil d'administration :

LEUJEUNE Jordan,  
COUTURIER Yannick,  
FLANDRIN Jean-Yves,  
FLEURY Marc,  
FABRE Cédric,  
FABRE Bastien,  
MEIFFRE Raymond,  
RICHTER Désiré.

## PROVENCE ÉTATS-UNIS

### Provence États-Unis, c'est :

les cérémonies commémoratives de Bras et d'ailleurs, les concerts, les visites de navires américains ou français, des soirées et réceptions.



## ■ L'ACCORDERIE



### LES ATELIERS DE L'ACCORDERIE DE BRAS

#### Atelier Informatique et projet "Tablettes numériques"

Le projet "Tablettes numériques" de l'Accorderie, un projet majeur au service de nos aînés en fracture numérique ; un projet à l'initiative d'un Accordeur sénior de Bras avec un handicap visuel en partenariat avec un développeur accordeur Brassois.

Notre objectif : rendre le numérique accessible aux seniors ayant le handicap du numérique afin qu'ils puissent gagner en autonomie. Une inégalité importante chez les personnes âgées souvent à revenu modeste et en situation de handicap.

Ce projet expérimental vise à donner une visibilité numérique à des seniors sous équipés.

#### Atelier Jeu Contrée

Apprendre à jouer à la contrée (variante du jeu de cartes de la belote), au milieu de passionnés,

ouvert à tous, ces rencontres permettent de faire connaître l'accorderie et de créer des liens.

#### Atelier Jeu Scrabble Duplicate

Cet atelier, initié par une Accordeuse de Bras, est une variante du scrabble ; tous les joueurs ont les mêmes lettres, et le mot à trouver est défini par l'animatrice. On peut jouer aussi en équipe !

Cet atelier au départ se tenait uniquement à Bras, et depuis octobre, a lieu une fois à Bras et une fois à Brignoles, en alternance. Cela permet ainsi à plus de joueurs d'y participer.

#### Atelier Jeu Trivial Pursuit

Cet atelier, proposé 2 fois cet été par une Accordeuse de Bras, a permis aux petits comme aux grands, de se retrouver autour d'un jeu avec le mélange des générations. Les neurones ont bien travaillé, tout en riant et en partageant ces bons moments.

#### Atelier Lavande

Après la récolte des lavandes en juillet, quelques ateliers ont été proposés, toujours à Bras, afin de confectionner des objets décoratifs et en même temps qui sentaient bon !

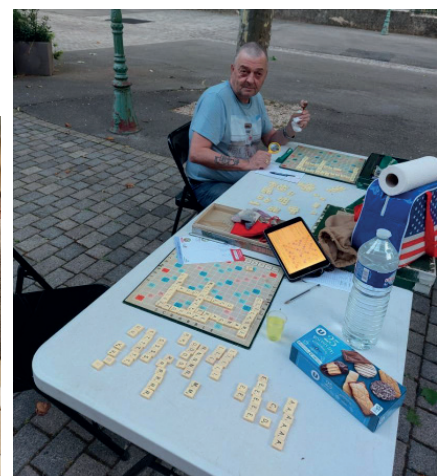
L'occasion pour les familles de se retrouver autour d'une activité commune et de partager autre chose que des écrans !

#### Vélo Tandem

En inter associatif avec AVH sorties à vélo et Tandem, ouvertes à tous, offrent la possibilité de faire des promenades dans les environs et de partager un moment sportif en permettant aux anciens de continuer à pratiquer le vélo.

#### Activité de co-voiturage

Face à la mobilité permet des déplacements dans les écarts du village.



*Si un des ateliers vous intéresse, nous nous tenons à disposition pour vous donner de plus amples renseignements au 06 84 96 76 18.*

## VIET VU DAO CLUB HY-VONG

Chers Brassoises et Brassois

Le 17 mars 2020, une date qui restera gravée dans nos mémoires et surtout dans la vie de tous les Français, le premier confinement.

On fige la France, on bloque les Français, on gèle les activités, la vie sociale et les associations...

On passe au couvre-feu, qui n'est pas mieux mais plus souple...

Et au moment où je vous écris j'ai tout de même une pensée pour mes collègues, présidents d'associations qui ont dû mettre la clef sous la porte, ils ont été nombreux...

Sachez que je n'ai jamais baissé les bras, et mon club le Viet Vu Dao comme l'école nationale, n'ont jamais fermé. On s'est adapté, cela fut difficile mais on y est arrivé et j'y suis arrivé car le Viet Vu Dao, n'est pas une simple école d'arts martiaux, mais une façon de vivre, une façon de penser...

Nous n'avions pas le droit au contact ni de pratique en salle et encore moins pendant les divers couvre-feux. Alors on a pratiqué dehors, avec l'accord des parents, du président du club de foot de l'époque ainsi que celle de Mr le Maire, sur le stade de foot puis ensuite aux Candouliers quand le temps nous le permettait.

Nous n'avons jamais cessé de pratiquer, nous avons axé notre pratique sur le maniement des armes, en étoffant la pluralité des armes, ainsi que sur les quyens (enchainements de techniques individuels), d'ailleurs beaucoup d'entre vous ont pu nous suivre sur notre page Facebook.

Nous sommes arrivés sur une nouvelle ère de vie, où il nous faut pour vivre, avoir une vie sociale, un pass-sanitaire, puis maintenant un pass-vaccinal, le choix de chacun n'est aucunement discutable et doit être interprété avec respect, c'est cela aussi le Viet Vu Dao.

Le 16/08/2021 l'école de Viet Vu Dao de Bras a ouvert ses portes normalement, mais avec l'obligation du pass-sanitaire, il était pour moi inacceptable que je ferme cette belle école pour une piqûre. Alors oui, tous

les guides de notre école ont le pass-sanitaire et maintenant le pass-vaccinal, le Viet Vu Dao est plus qu'une école, elle est en moi, dans mon cœur et dans ma vie de tous les jours.

Tout ceci pour vous dire que l'école nationale Viet Vu Dao est toujours bel et bien là et de plus elle s'agrandit dans le monde entier tout comme notre école de BRAS, c'est pour cela que j'ai l'immense honneur et joie de vous annoncer que deux élèves de l'école de Viet Vu Dao de BRAS présente à la fin de la saison le C.A.F.A, Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur, c'est à dire leur passage de la ceinture noire, il s'agit de Gary BEAUDOUIN et de Delphine DEBARGE.

Ce sont deux élèves qui n'ont jamais cessé de croire en leur école et qui, durant toutes leurs années de pratique, ont montré force et dévouement à notre école.

Ce passage de la ceinture noire n'est pas une finalité à sa pratique mais ouvre la voie vers une pratique différente.

"Le bâton sert à avoir le bras plus long,  
il sert à neutraliser un adversaire sans avoir à l'approcher,  
il sert à l'aveugle pour marcher,  
il sert à cueillir un fruit sur une branche haute... "  
Ainsi va le Viet Vu Dao.

Viet Vu Dao Club Hy-Vong  
06 32 98 24 34



## BILBOK 83

C'est nouveau en 2022, ce n'est pas 1 mais 2 accueils pour nos jeunes ! En partenariat avec l'association BILBOK, un espace "adolescent" pour les jeunes de 11 à 13 ans et un accueil "jeune" pour les 14-25 ans sont désormais ouverts à l'année sur notre commune.

### Qu'est-ce que cela change ?

Nos jeunes de 11 à 13 ans sont accueillis sur des activités de loisirs et des projets locaux d'entraide et de solidarité, ainsi que des projets d'animation sur le village. Nous les accompagnons pour leur faire découvrir les rôles qu'ils peuvent avoir en tant que jeune citoyen sur notre commune.

Nos jeunes de 14 à 25 ans sont invités à proposer leurs projets et à monter des projets nationaux et internationaux, à participer à des chantiers participatifs. Un suivi personnalisé leur est proposé pour les aider à trouver leur place en tant qu'acteur citoyen de leur territoire.

### Un aperçu de nos projets passés :

- Fête de la science 2021 : implication des jeunes dans la logistique et l'animation des journées
- Projet marché de Noël 2021 : réalisation du fauteuil pour le Père Noël et tenue de stand avec vente de pâtisseries pour l'autofinancement des voyages des jeunes
- Projet Cinéma : vente de pop corn aux séances de cinéma de plein air pour l'auto-financement des projets jeunes
- Engagement écocitoyen lors de la World Clean Up Day
- Projet Halloween : Pièce de Théâtre réalisée dans le cadre de l'atelier Théâtre pour les enfants de l'accueil de loisirs
- Projet cueillette des olives : chantiers participatifs pour la récolte des olives avec récupération d'huile d'olive.

### Un aperçu de nos projets futurs :

- Organisation, fabrication et animation pour le Carnaval 2022
- Organisation et animation d'une soirée dansante années 80.



**Vos jeunes veulent nous rejoindre ?**

*Nous proposons un accueil à l'année, des activités régulières mais aussi des mini séjours, des séjours à l'étranger, des chantiers participatifs et bien plus encore !*

**Contactez l'association BILBOK :**

**Tél : 09 52 76 83 45 / 07 83 25 35 20. Email : bilbok83@gmail.com**



## ■ THE BLACK HORSES



L'esprit country dans un club c'est partager, s'entraider dans la convivialité, prendre du plaisir et danser ensemble...

L'esprit country c'est avoir le respect et la tolérance pour autrui. C'est aussi partager l'amour de la musique et de la danse Country, l'amitié sans contrepartie, des moments entre amis tout simplement.

Ne pas snober les débutants, on l'a tous été un jour ! Laisser aux vestiaires les soucis, les animosités, les contraintes, ne pas prendre un air guindé, garder son naturel, sourire, danser et surtout "SE FAIRE PLAISIR".

La country n'est ni un concours ni une compétition.

### **Mais c'est quoi au juste la country ?**

#### **Un peu d'histoire...**

Les origines de la danse country se trouvent dans les montagnes Appalaches, au cours du 18ème siècle. La rencontre de la musique locale, plutôt nostalgique avec ses rythmes syncopés, avec les folklores irlandais et écossais des colons vont donner naissance aux premiers rythmes "country".

Ces musiques accompagnaient chaque fête villageoise et familiale, ce qui a donné naissance à la toute première danse country en couple, qui pouvait être exécutée en cercle. C'est l'époque de la

conquête de l'Ouest, des cow boys, des chevaux, des bottes en cuir et des chapeaux.

Le décor de la danse country y trouve son origine.

Les cowboys solitaires allaient de ranch en ranch, s'associaient aux danses, en dansant seul mais forment un groupe, en imitant les pas et figures des danseurs en couple. La line-dance était née.

En 1962 une danse va faire connaître la country et western danse : le Madison.

Elle se danse en ligne

Elles se danse en groupe

Elle offre cette convivialité, cet esprit de communion, les danseurs s'exécutent au même rythme les mêmes pas.

La danse country telle que nous la connaissons était née. Elle a évolué ensuite, après avoir subi les influences de la valse, de la polka, du chacha, du swing...

En France, la country western danse a commencé à être connue au début des années 1990, par des démonstrations effectuées dans le bar "Le Billy bob's" du Parc Euro Disney à Paris.

Rapidement ces démonstrations ont attiré de nombreux passionnés désireux d'apprendre ces chorégraphies. De fil en aiguille, les premiers cours ont été donnés par les employés du parc Disney et, par la suite, la country s'est développée

partout en France.

Chaque danse porte un titre et a été écrite sur une musique bien définie.

Actuellement, la country est dansée sous quatre formes :

- La danse en ligne (line dance)
- La danse en couple
- La danse en cercle
- La danse contra

Il existe 4 niveaux d'apprentissage : débutant / novice / intermédiaire / avancé (ce niveau étant celui de l'animateur du cours).

Ainsi malgré le fait d'apprendre des chorégraphies, chacun pratique la danse country à son rythme, pour ensuite se rendre dans les bals et festivals, afin de se retrouver avec des amis danseurs.

Il existe près de 600 clubs de danse country en France, et chers amis Brassois, vous avez de la chance, il existe un club dans notre beau village de Bras, le club THE BLACK HORSES.

Dans notre Club, nous enseignons le Catalan Country Style. Ce style nous vient tout droit de notre pays voisin, l'Espagne et plus particulièrement de Barcelone. Le CCS se démarque de la country traditionnelle par son style, c'est-à-dire la manière de danser.

***Cet article vous a plu et vous a donné envie de vous initier à la danse country ? Vous avez envie de venir rejoindre cette grande famille ?***

***N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors d'un cours et pourquoi pas faire votre premier cours d'essai gratuit. Nous sommes tous les mardis soirs de 18h à 22h à la salle des fêtes Boschero à Bras. À bientôt.***

*Article non reçu*

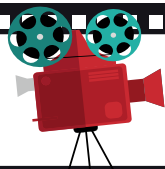
*Article non reçu*

**Christian ROERO**  
*"Pour Bras tout Simplement"*

**Patrick BERNARD et Patrick GAZAN**  
*"Pour le renouveau de Bras"*

*Afin de garantir la liberté d'expression et en application de la loi n°2002-276 du 27 mars 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'opinion équivalent est consacré à chaque groupe d'opposition représenté au sein du Conseil municipal. Les textes sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. La Municipalité décline toute responsabilité face au contenu édité.*

# Agenda



## Séances de cinéma chaque vendredi à 18h30 et 21h00

Cinéma Le Cercle. Tarif : 6 €  
Infos. Ciné83 : 04 94 24 72 86 / cine83@laligue83.org  
www.facebook.com/FOL83 - www.allocine.fr/salle "Le Cercle"

## AVRIL

- **Mercredi 6**  
**Audition de la chorale de l'école de musique - 14h00 - Médiathèque**
- **Samedi 9**  
**Atelier "Tous au compost" - De 10h à 12h - Rdv devant le Pôle Culturel et Social**
- **Samedi 23**  
**Atelier Manga - De 14h00 à 16h00 - Salle associative du Pôle Culturel et Social.** À partir de 8 ans.
- **Vendredi 29**  
**Spectacle "Les trois brigands" par la compagnie "Rêve lune" - 17h00 - Salle associative du Pôle Culturel et Social.** À partir de 5 ans.
- **Samedi 30**  
**Séance tricot enfant - 10h00 - Médiathèque**

## MAI

- **Jeux vidéo mercredi et vendredi après-midi - Médiathèque**
- **Expo du RAM des assistantes maternelles et des enfants - Médiathèque**
- **Dimanche 1**  
**Fête du Printemps - Journée - Place des Allées**  
Vide-greniers / Brocante, foire aux plants, exposition de peintures, marché de producteurs. Buvette et restauration sur place.  
**Vous souhaitez exposer ?**  
Contactez Jérémie MESSAOUDI à jmessaoudi@mairie-bras.fr
- **Samedi 7**  
**Séance Tricot adulte - 10h00 - Médiathèque**
- **Samedi 28**  
**Séance tricot enfant - 10h00 - Médiathèque**

## JUIN

- **1 au 30 juin**  
**Exposition "Les tanneries de Barjols" - Médiathèque**
- **Samedi 4**  
**Séance Tricot adulte - 10h00 - Médiathèque**
- **Dimanche 5**  
**Fête de la chèvre - De 9h à 17h - Place des Allées**  
Traite et dégustation de lait, moulage et vente de faisselles, danses folkloriques provençales, animations. Restauration sur place.
- **Lundi 6**  
**Fête du Tombereau - Journée - Aire de pique-nique du Tombereau**  
Ball trap, concours de pêche, concours de pétanque, activités familiales, jeux, animation musicale. Buvette et restauration sur place.
- **Vendredi 10**  
**Fête de la Jeunesse**  
Nous concoctons un programme plein de surprises pour nos enfants ! Il sera communiqué ultérieurement.
- **Vendredi 17**  
**Soirée musiques actuelles - 20h00 - Théâtre de verdure**  
Buvette et restauration sur place.
- **Samedi 25**  
**Séance tricot enfant - 10h00 - Médiathèque**  
**Fête de la musique - À partir de 19h00 - Place du 14 juillet**  
**Vous êtes musicien et souhaitez jouer ?**  
Contactez Jérémie MESSAOUDI à jmessaoudi@mairie-bras.fr

# SERVICES

## MAIRIE

04 94 37 23 40 / secretariat@mairie-bras.fr  
Lundi au vendredi : 8h-12h  
Mardi et jeudi : 8h-12h et 15h-18h

## POLICE

04 94 37 23 41 / police@mairie-bras.fr  
Agents : 06 14 43 19 66 / 06 14 43 08 47

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET DE LOISIRS

06 18 35 17 30 / accueildeloisirs@mairie-bras.fr  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h30-8h40 et 16h30-18h30  
Mercredi : 7h30-18h30

## MÉDIATHÈQUE

09 75 23 56 41 / mediatheque@mairie-bras.fr  
**À partir du mois de mai :**  
Mardi : 9h-12h et 14h-18h  
Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h  
Samedi : 9h-12h

## CCAS

06 14 33 32 09  
Permanences sur rendez-vous les mardis et vendredis de 9h à 12h

## TECHNIQUE

06 23 04 07 24 / ydanrey@mairie-bras.fr

# NUMÉROS UTILES

## ÉCOLE

04 98 05 12 99

## CRÈCHE

06 71 05 80 00 / www.maisonenfance.fr

## ESPACE TRIS

04 98 05 23 53 / www.sived83.com

## AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

04 98 05 27 10

## VÉOLIA

09 69 329 328 (Gestion de l'eau)

## LA POSTE

04 94 69 94 15

Lundi au samedi : 9h15-11h15

# ÉLUS

Franck PERO - [fpero@mairie-bras.fr](mailto:fpero@mairie-bras.fr)  
Maire - Finances, Travaux

Anne COUPLEZ - [annecouplez@mairie-bras.fr](mailto:annecouplez@mairie-bras.fr)  
Urbanisme

Nicolas ROBIN - [nrobin@mairie-bras.fr](mailto:nrobin@mairie-bras.fr)  
Développement Durable et Action Sociale

Séverine VINCEDEAU - [svincendeau@mairie-bras.fr](mailto:svincendeau@mairie-bras.fr)  
Communication et Jeunesse

Jérémy MESSAOUDI - [jmessaoudi@mairie-bras.fr](mailto:jmessaoudi@mairie-bras.fr)  
Manifestations et Développement Économique

Isabelle AMARIGLIO - [iamariglio@mairie-bras.fr](mailto:iamariglio@mairie-bras.fr)  
École et Culture

Pierre ARMAND - [parmand@mairie-bras.fr](mailto:parmand@mairie-bras.fr)  
Associations, Conseil des Sages et Sports

